

DERBY PONEYS

9 FEVRIER 2019

REGLEMENT



jumping-bordeaux.com

Mise à jour du 14/11/2018

DENOMINATION : DERBY PONEYS du Jumping International de Bordeaux

DATE : Samedi 9 février 2019

LIEU : BORDEAUX – Parc des Expositions de Bordeaux – Hall 3&1

COMITE ORGANISATEUR : Jumping International de Bordeaux - CS20088 - 33070 Bordeaux

1 - INFORMATIONS GENERALES

Une épreuve de Derby Cross poney 2B est organisée sur la piste principale du Jumping International de Bordeaux – Hall 3, le samedi 9 Février 2019 (enchaînement de sauts d'obstacles mobiles et fixes de cross adaptés à l'indoor). Les cavaliers concourent sous les couleurs de leur centre équestre de la Nouvelle Aquitaine, sur qualification.

A- Concurrents

12 cavaliers de concours complet.

Conditions requises :

- Licence FFE Club 2019 à jour et enregistrée dans un centre équestre de Nouvelle Aquitaine
- Tenue cross obligatoire (casque, gilet de protection de cross, porte dossard, fiche médicale) aux couleurs du centre équestre
- Participation à l'épreuve qualificative obligatoire et être qualifié (cf *conditions de qualification*)

B- Poneys

Conditions requises :

- Poneys de catégorie B de 6 ans et plus (déclaré B sur le site de la FFE)
- Un poney par cavalier
- Le livret signalétique du poney est exigible (vaccination à jour)
- Le jour de l'épreuve, les poneys devront se présenter tondus (tonte de chasse à minima).

C- Épreuve

Parcours : Le parcours utilise la piste principale (35x79m). Il comprendra environ 5 obstacles fixes et 5 mobiles.

Obstacles : ils comprennent, entre autres : des haies, des dômes, un œil et quelques obstacles de CSO. Hauteur max de la partie fixe : **60 cm**.

Compétition :

- Épreuve Derby Cross Poney 2 B
- Barème A au chrono
- Distance : entre 400m et 600m

D- Conditions techniques :

Programme

Horaires soumis à modification

Ouverture du paddock : Samedi 9 Février 2019 à 13h45

Reconnaissance du parcours : Samedi 9 Février 2019 de 14h05 à 14h20

Familiarisation avec la piste : Samedi 9 Février 2019 de 14h20 à 14h30

Début de l'épreuve : **Samedi 9 Février 2019 à 14h30**

2 - CONDITIONS D'ENGAGEMENT

A- Conditions de qualification :

1- Le couple cavalier/poney doit avoir participé et terminé entre le 1er Avril 2018 et le 18 Novembre 2018 (hors Championnats de France GOF à Lamotte Beuvron) :

- 2 concours complet niveau Poney 2 ou Poney 1
OU
- 1 concours complet et 1 derby (cross ou eventing) niveau Poney 2 ou Poney 1

2- L'**épreuve qualificative** aura lieu le **16 décembre** à Lège Cap Ferret (concours N°1948390) – et sera l'épreuve Derby Cross Poney 2 Individuel.

Les 12 meilleurs couples de cette épreuve seront qualifiés pour l'épreuve de Derby Poneys du Jumping International de Bordeaux, sous réserve d'éligibilité (*cf conditions requises et conditions d'engagement*).

A titre d'information, un Derby Cross sera organisé à la Société Hippique d'Aquitaine le 18 novembre 2018 en guise d'épreuve préparatoire de l'épreuve qualificative de Lège Cap Ferret.

3- Les couples souhaitant participer doivent se déclarer auprès de m.aldebert@bordeaux-expo.com avant le 18 Novembre 2018. (Nom de cavalier, nom de cheval, numéro de licence et numéro SIRE du poney)

B- Engagement à l'épreuve qualificative de Lège Cap Ferret:

Chaque cavalier s'engage directement dans l'épreuve via FFE SIF.

C- Engagement à l'épreuve Derby Poneys du Jumping International de Bordeaux :

L'engagement se fera automatiquement par le Jumping International de Bordeaux selon le résultat de l'épreuve qualificative.

Merci de veiller à ce que :

- 1/ les cavaliers aient leur LFC 2019 à jour
- 2/ les propriétaires des poneys aient leur LFC 2019 à jour
- 3/ il y ait un solde suffisant sur le compte du centre équestre

Montant: 50€ par cavalier (*prélevé sur le compte engageur du centre équestre*)

3 – ACCUEIL

1 – Accueil et accréditations

L'engagement comprend :

- L'engagement du poney dans l'épreuve,
- 2 billets gratuits pour la session du **samedi 9 février jusqu'à 18h30** en tribune
- 1 accréditation pour chaque cavalier
- 1 accréditation pour l'entraîneur

L'accréditation donnée à chaque cavalier/entraîneur est valable le **samedi 9 février jusqu'à 18h30 uniquement**. Ce titre donne accès à la tribune dans les heures définies ci-dessus. Il sera cependant demandé à son utilisateur de n'occuper que les places laissées vacantes (priorité au détenteur de billet).

2 – Accès

- **Accès des concurrents, entraîneurs et poneys** par la **Porte M**. Les concurrents et entraîneurs **devront se munir obligatoirement de ce courrier. Entrée dans le hall pour poneys et concurrents Porte 31** (côté Lac).
- **Accès des accompagnants** par l'entrée principale du concours, Hall 1 porte 20 (côté terre-pleins).
Parkings visiteurs sur terre-pleins, accès Porte H.

3 - Les camions et vans

Les camions et vans seront stationnés dans l'enceinte du Parc des Expositions mais **en extérieur**, sur zone dédiée en bout du Parking M. Il est demandé aux cavaliers de respecter les limites de cette zone pour le stationnement des vans et camions.

4 – CLASSEMENT, REMISE DES PRIX

Classement : Le classement individuel sera calculé selon un Barème A au Chrono, en additionnant les pénalités de fautes aux obstacles et les pénalités de temps.

Remise des prix : La remise des prix se fera à poney à l'issue de l'épreuve : **12 cavaliers en piste.**

5 – CONTACT ET RENSEIGNEMENTS

Organisateur : Congrès et Expositions de Bordeaux - Rue Jean Samazeuilh – CS 20088 - 33070 BORDEAUX

Contacts :

Marion ALDEBERT

Secrétariat Concours

Tél: 05.56.11.31.57

m.aldebert@bordeaux-expo.com